

Présidence – Cabinet  
N°/Réf. : Cab/2025-M20

**Lettre de mission de Marion Albouy,  
Vice-présidente déléguée à la responsabilité sociale, Bien-être et prévention en  
santé**

2024-2028

L'université de Poitiers s'inscrit pleinement dans une trajectoire européenne et responsable, aussi bien d'un point de vue humain, environnemental que sociétal. En tant qu'établissement public, elle a vocation à répondre aux enjeux sociétaux et aux transitions actuelles et futures par une recherche internationale ambitieuse et une offre de formation de qualité.

L'université de Poitiers mène une politique attentive aux conditions de travail de ses personnels et à leur association aux décisions à travers une méthode de gouvernance basée sur la concertation et la collégialité. Elle veille à améliorer les parcours de carrière de ses agents pour reconnaître et valoriser l'investissement dans le travail. Elle veille également à déployer une démarche d'université inclusive, notamment en matière d'égalité femme-homme. L'Université est un acteur responsable sur son territoire, envers l'ensemble de ses parties prenantes. En ce sens, elle développe notamment une offre de prévention et de promotion de la santé pour ses personnels et ses étudiants ainsi qu'une offre de soin, en lien avec les acteurs du territoire, pour la communauté étudiante.

**Missions**

La vice-présidente déléguée à la responsabilité sociale, Bien-être et prévention en santé, a pour mission de définir les orientations pour la prévention et la promotion de la santé auprès des personnels et de la communauté étudiante ainsi que de s'assurer de la mise en œuvre d'une veille sanitaire au sein des services dédiés. Les différentes actions qu'elle doit conduire sont de manière non exhaustive :

- *Actions pour la prévention.* Elle impulse et de coordonne des actions de prévention et des actions d'éducation à la santé, notamment en lien avec les partenaires dédiés et acteurs de la santé publique. Elle assure le suivi, avec les services dédiés, de l'action des Étudiants relais-santé (ERS). Elle met en œuvre une politique de prévention notamment autour de l'équilibre alimentaire, des conduites addictives et du sport-santé.
- *Actions pour la promotion de la santé et le bien-être.* Elle impulse et de coordonne des actions d'éducation à la santé, notamment en lien avec les partenaires dédiés et acteurs de la santé publique. Elle assure la mise en place et le suivi des dispositifs permettant de repérer, écouter, orienter et aider les étudiants sur des questions en relation avec leur santé. Elle développe des actions pour la promotion de la santé mentale, la prévention et le repérage des troubles psychiques et favorise l'orientation et la prise en charge de ces troubles.

Dans l'exercice de son mandat, il tient compte de la soutenabilité humaine et financière de ses actions et leurs éventuels impacts sur les ressources et l'organisation de l'établissement.

### ***Périmètre d'action***

La vice-présidente déléguée à la responsabilité sociale, Bien-être et prévention en santé est rattachée au pôle *Responsabilité sociale et ressources humaines* de l'équipe présidentielle. Elle rend compte régulièrement de ses actions auprès du vice-président Responsabilité sociale et ressources humaines.

Elle représente la présidente de l'établissement au sein de l'ensemble des instances internes concernées par ses missions, de manière non exhaustive : participe Conseil du Service de santé étudiante, participe selon les besoins à la Formation spécialisée en matière de santé, sécurité et conditions de travail (F3CST) du Comité social d'administration, participe au Comité de pilotage du Schéma directeur du Handicap. Elle peut être amené à représenter la présidente dans des instances externes sur délégation, notamment les réseaux nationaux de vice-présidents.

Elle est en lien direct avec le pôle Vie de campus et patrimoine et le Service de santé étudiante en son sein ainsi qu'avec la Direction des ressources humaines et de la relation sociale. Elle s'appuie sur le Cabinet de la présidente pour les actions et missions qui le nécessitent, notamment la communication institutionnelle.

Cette lettre de mission est valable durant toute la durée de sa mission. Elle pourra être mise à jour en cas de besoin.

Poitiers, le 6 janvier 2025,  
Virginie LAVAL  
Présidente de l'université de Poitiers



A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.